

**INTERVENTION ARTISTIQUE
VALORISATION TEMPORAIRE DU CHATEAU DU HAUT-
GESVRES
A TREILLIERES**

**Avis d'appel public à la concurrence - marchés de services
Procédure adaptée**

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Parc d'activités de la Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES
tél : 02.28.02.22.40
Télécopie : 02.28.02.22.47

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Objet du marché : Intervention artistique valorisation temporaire du château du Haut-Gesvres à Treillières

Type de procédure : Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Lieu d'exécution des travaux : Château du Haut-Gesvres à Treillières.

Délai d'exécution : 4 ans qui correspond à la durée de vie de l'œuvre sur la façade, et un délai de mise en œuvre sur le château à la mi 2017

Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement :
Le délai global de paiement est de 30 jours.
Modalités de financements : autofinancement.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : vendredi 10 février 2017 à 12h.

Adresse où elles doivent être transmises : Communauté de Communes Erdre & Gesvres, Monsieur le Président, 1 rue Marie Curie – Parc d'activités la Grand'Haie, 44119 Grandchamp des Fontaines, tél : 02.28.02.22.40, fax : 02.28.02.22.47.

Le dépôt des offres électroniques est possible, dans les conditions définies par le règlement de la consultation ainsi que dans le respect des conditions générales d'utilisation de la plateforme de dématérialisation. En cas de problème pour déposer une offre, prendre contact sans délai avec la hotline technique de cette dernière.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse du profil acheteur : <http://cceg.e-marchespublics.com>

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 Allée ile Gloriette, 44041 NANTES.

Renseignements complémentaires :

Renseignements d'ordre technique ou administratifs : **Nicolas JENVRIN – 02 28 02 02 25**

Date d'envoi du présent avis : 05/01/2017.